À paraître au **printemps**

Édouard Lambert / Nader Hakim
Le droit civil et la législation ouvrière

Édouard de Laboulaye / Jean-Louis Halpérin
De la méthode historique en jurisprudence et de son avenir

René Démogue / Marie-Angèle Hermitte
La notion de sujet de droit. Caractères et conséquences

René Démogue / Christophe Jamin
Des modifications aux contrats par volonté unilatérale

Georges Ripert / Philippe Jestaz
Droit naturel et positivisme juridique

Alphonse d'Herbelot / Stéphane Rials
De l'enseignement du droit

Bon de **commande**

À retourner, accompagné du règlement, à
DALLOZ - 80, avenue de la Marne
92541 Montrouge Cedex

☐ La responsabilité internationale des États à raison des dommages soufferts par des étrangers	978 2 247 12110 6	15 €
☐ La crise de la théorie de l'État	978 2 247 12112 0	15 €
☐ Code Noir	978 2 247 12113 7	15 €
☐ Y a-t-il vraiment une crise de la science politique ?	978 2 247 10608 0	15 €
☐ La juridiction administrative et les préjugés	978 2 247 12111 3	15 €
Frais de port		8 €
TOTAL		

COORDONNÉES

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom

Prénom

Société / Établissement

Adresse

Tél.

Fax

E-mail

RÈGLEMENT

☐ Chèque bancaire ci-joint à l'ordre de Dalloz

☐ Mandat administratif

☐ Carte bancaire (signature obligatoire)

N° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Expire fin ☐☐ ☐☐ Cryptogramme ☐☐☐

Signature :

RCS Paris B 572 195 550 159521

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

www.dalloz-boutique.fr **Disponible en librairies**

N°Indigo 0 820 800 017
0,12 € TTC/MN

Leaflet Tire a part.indd 2-3

TIRÉ À PART

Une nouvelle **collection** des éditions **Dalloz**

dirigée
par **Bernard Edelman**
et **Stéphane Rials**

La collection TIRÉ À PART souhaite contribuer au renouveau d'humanités juridiques vivantes.

Elle a le propos de permettre la lecture et la méditation de textes fondamentaux, annonciateurs, critiques ou visionnaires, souvent oubliés, toujours suffisamment brefs pour être lus d'une traite, par un public élargi.

Sa vocation est aussi de faire vivre ces textes, dont la portée actuelle n'échappera pas, par l'instauration, par-delà la mort le plus souvent, d'une sorte de dialogue intellectuel entre un auteur d'aujourd'hui et un auteur d'hier.

L'idée de la collection est manifestée par sa maquette : de fortes et élégantes plaquettes à double entrée – avec deux premières de couverture –, dans lesquelles le lecteur accède, d'un côté, au texte passé, et de l'autre au texte présent.

DALLOZ

05/10/2012 09:53:01

TIRÉ À PART

À paraître en **novembre**

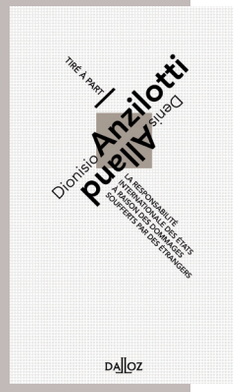

Dionisio Anzilotti / Denis Alland

La responsabilité internationale des États à raison des dommages soufferts par des étrangers

La grande étude présentée demeure un classique. Elle l'est moins par le sujet technique qu'elle aborde que par la façon dont Anzilotti en traite : la responsabilité internationale se trouve rigoureusement déduite dans ces pages d'une théorie positiviste liant le caractère obligatoire du droit international dans son ensemble à la nature strictement interétatique de ce dernier, à l'exclusion de toute considération, soit du droit naturel, soit de la personne humaine. Lisant Anzilotti, l'on mesure certes l'évolution profonde du droit international depuis 1906, mais l'on se trouve surtout invité à réfléchir à son sujet.

Volume 1 - 978-2-247-12110-6 - 6990923 - 15 €

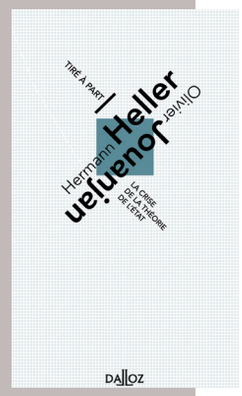

Hermann Heller / Olivier Jouanjan

La crise de la théorie de l'État

Voici un document majeur de la « querelle des méthodes » qui secoua le droit public sous Weimar, à l'heure de l'affaissement des prétentions à la neutralité de la science constitutionnelle classique. Cette crise ne doit nullement être réduite à l'affrontement Kelsen/Schmitt. Hermann Heller (1891-1933) ne se contente pas de critiquer à la fois le normativisme viennois et les mythologies décisionnistes : son texte revêt un caractère programmatique et esquisse les prolégomènes de la grande théorie de l'État que l'exil puis la mort lui interdiront de mener à bien. L'importance du « moment Weimar » éclate dans ces pages qui reconduisent au fondement de tout droit « public » : le politique.

Volume 2 - 978-2-247-12112-0 - 6990949 - 15 €

Jean-François Niort

Code Noir

L'Édit de mars 1685 sur la police des îles de l'Amérique française est communément appelé « Code Noir » depuis le début du XVIII[e] siècle. Définitivement aboli en 1848, il est devenu le symbole de l'esclavage colonial français. Son texte demeure incertain, en l'absence d'original et au vu des nombreuses variantes anciennes. Il se trouve ici restitué, avec ses variantes, et confronté aux travaux préparatoires ainsi qu'aux édits de 1723 et de 1724. Il est accompagné d'un commentaire historique et juridique le replaçant, à contre-courant de l'interprétation dominante, dans le contexte large de l'évolution du droit de l'esclavage colonial français.

Volume 3 - 978-2-247-12113-7 - 6990956 - 15 €

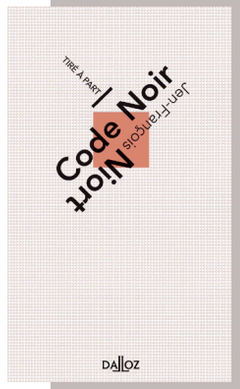

Raymond Saleilles / Carlos Miguel Herrera

Y a-t-il vraiment une crise de la science politique ?

Raymond Saleilles se place au cœur du renouvellement de la doctrine juridique française, à l'aube du XX[e] siècle. La méthode historique, amplifiée par une perspective comparatiste, façonne une vision du droit dans laquelle la finalité sociale est posée au centre du phénomène juridique - ce qui n'emporte pas, au contraire, l'oubli de la forme. Dans ce texte, d'apparence anodine – le simple compte-rendu du livre d'un proche, le constitutionnaliste catholique Maurice Deslandres – Saleilles déploie sa conception juridique dans le cadre du droit public, complétant une théorie illustrée surtout dans le domaine du droit privé.

Volume 4 - 978-2-247-10608-0 - 6990915 - 15 €

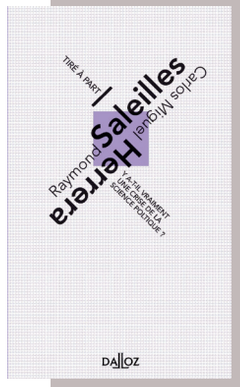

Léon Aucoc / Benoît Plessix

La juridiction administrative et les préjugés

Dans un article publié en 1864 au Moniteur universel, un conseiller d'Etat particulièrement brillant, Léon Aucoc (1828-1910), s'interroge sur les raisons de l'éclosion de vues hostiles à la juridiction administrative française et surtout sur celles qui conduisent alors, selon lui, à leur évanouissement progressif. Ce texte fournit l'occasion de méditer, aujourd'hui encore, sur l'existence, toujours fragile, d'une juridiction administrative strictement séparée et entièrement distincte de l'ordre judiciaire, d'une dualité de juridiction qui, à défaut d'une franche hostilité, suscite encore quelques discrets mais tenaces préjugés.

Volume 5 - 978-2-247-12111-3 - 6990931 - 15 €